

Vous avez dit santé à l'Ecole ?

Lors du congrès du SNICS à Porticcio en juin dernier, M. M. Barat - Docteur es philosophie, ancien Recteur de Corse de 2008 à 2016- nous a fait l'honneur de sa présence et de sa participation à notre table ronde sur la Santé à l'Ecole.

Afin de pouvoir faire profiter le plus grand nombre de son intervention remarquable et remarquable, l'article ci dessous se propose d'en retranscrire les grandes lignes.

« La santé fait partie intégrante de la mission de l'Ecole »

La santé fait-elle partie de la mission de l'Ecole ?

La question est vite tranchée car la santé est un des éléments principaux de la possibilité d'une réussite scolaire.

Lorsque l'on parle de réussite scolaire on introduit nécessairement la notion d'échec. La question est de savoir comment on traite l'échec ? De là naît la question de l'acte pédagogique, celui de la transmission du savoir. Mais il n'y a pas que des critères scolaires qui mettent l'élève en échec. Ainsi, se pose la question des intervenants qui peuvent traiter ces questions. Bien qu'il y ait de remarquables personnels de tous ordres à l'éducation nationale, ce ne sont ni les enseignants, ni les CPE, ni le personnel administratif qui peuvent intervenir ...ni même le médecin, qui intervient après diagnostic.

L'infirmière, elle, a la puissance de délivrer des soins mais surtout elle s'appuie sur cette compétence technique pour introduire autre chose.

Pour beaucoup, l'infirmière est celle qui aide le médecin. Alors que dans un établissement scolaire la présence est d'abord infirmière ; ensuite, si nécessaire, vient le médecin. De plus, la santé à l'Ecole ne se limite pas à l'aspect médical curatif et préventif. La spécificité d'exercice de l'infirmière à l'éducation nationale est liée à la spécificité de son lieu d'exercice et du

public qu'elle accueille sous le sceau du secret professionnel et sans autorisation parentale.

« A chaque gouvernement, quel qu'il soit, il faudra faire acte de pédagogie car lorsque vous abordez le sujet de la santé à l'Ecole, on vous parlera de santé, au mieux de santé publique mais pas de santé à l'Ecole car on ne comprend pas ! »

La question de la santé est-elle une question d'éducation ou une question technique de soins ?

L'idée du Parcours Educatif de santé (PES) indique une philosophie du métier, une question professionnelle difficile qui ne peut se limiter à une suite technique. Il commence à l'entrée dans l'Ecole et après, il ne s'arrête pas sa sortie. C'est bien là une notion d'apprentissage par lequel l'élève acquiert un savoir. Tous les acteurs de l'apprentissage dans leur rôle respectif y participent. L'infirmière y tient un rôle principal, « le pivot », car elle n'a pas de rôle d'autorité et se trouve sous le sceau du secret interne à l'école mais également extérieur.

L'infirmière a un rôle majeur qui a pu être parfois mis en concurrence avec celui de l'Assistante Sociale (AS) mais il n'en est rien. Les AS ont des obligations de

sanctions et donc un pouvoir social nécessaire, parfois, pour aider. L'infirmière représente moins un pouvoir institutionnel de société qu'une force d'accompagnement...

Pour traiter la question de la santé à l'École, il peut être intéressant de faire un parallèle avec le handicap.

La loi sur le handicap de 2005 acte que la meilleure façon d'intégrer le handicap est la scolarisation. L'ancienne conception consistait en une structure médicale dans laquelle un enseignant venait « faire école ». Il est inutile aujourd'hui de faire la démonstration de l'échec de ce système.

La vieille conception de la santé à l'école, ou encore vieille conception du métier d'infirmière à l'éducation nationale, est une École dans laquelle des personnes viennent faire du soin.

Si l'on observe l'évolution du handicap, on est passé de la « tolérance » pour quelques enfants, à la « norme » ; et maintenant, on réfléchit en terme « d'obligation ».

Il est regrettable qu'aujourd'hui, des enfants non accueillis soient dans l'obligation d'être dans des structures spécialisées, voire privées. Pour progresser, on est parfois obligé de se heurter aux structures professionnelles. Il y a aussi le problème des formations.

« L'infirmière à l'éducation nationale est dans un rôle éducatif avant d'être dans le soin »

La présence d'une infirmière dans un établissement scolaire est autre chose qu'une action médicale ou paramédicale.

De là naît une difficulté avec les médecins. Ce n'est pas tant un problème hiérarchique. Ça l'est moins, même s'il existe encore... Ce n'est pas un problème de métier, ni l'articulation entre les deux métiers. C'est plutôt un problème structurel ou culturel. Le problème est que

l'infirmière dans l'École a avant tout un rôle éducatif avant d'être dans un rôle « médical ». Et ça, c'est une chose intéressante, c'est la spécificité du système français.

L'École est-elle un lieu de transmission du savoir où un lieu éducatif ?

Le professeur avant, était un technicien du savoir et non pas un éducateur ; il transmettait son savoir. Aujourd'hui les choses ont été inversées, il transmet son savoir à l'occasion d'un acte éducatif. Avant, on éduque à l'occasion d'un acte de transmission du savoir...

Pour l'infirmière c'est la même chose ; l'infirmière réalise des actes infirmiers mais elle fait d'abord un acte éducatif.

Il y a là un enjeu politique, simple transmission ou lieu éducatif ? C'est là, le rôle politique du recteur ; il doit conduire une politique éducative.

« La santé à l'École est aussi un acte de citoyenneté, un service rendu à la société »

Les problématiques de santé touchent tous les milieux. C'est un acte citoyen de combattre un problème autrement que par la répression.

« Le PES n'est pas réparateur, il est d'abord éducatif »

L'acte éducatif est primordial. La politique éducative intervient en amont. Elle précède la démarche de santé publique car quand il y a nécessité d'une action de santé publique c'est qu'il est déjà trop tard !

Le PES n'est pas réparateur, il est d'abord éducatif. On a un acte éducatif qui précède un acte de santé publique. Il est formateur pour ce qui est demain. Ce qui ne veut pas dire que l'on n'est pas également confronté à des actes réparateurs.

Dans une vision politique de la santé, défendre une vision éducative de la santé c'est faire des économies. Permettre aux individus, par une politique éducative de santé, d'éviter d'être malade, c'est réduire la dette. La politique de santé à l'Ecole est préventive et sociale.

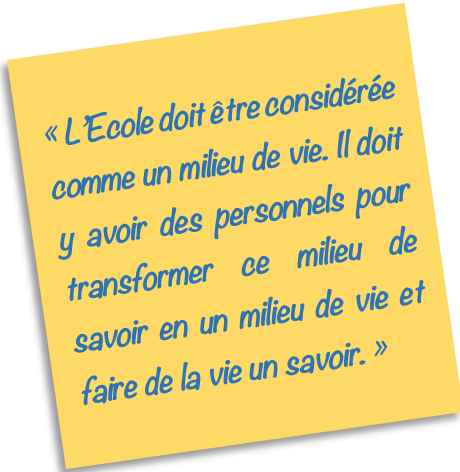
Le Fil rouge à l'Education Nationale est de rendre les choses compréhensibles aux élèves...c'est l'idée du socle. Lorsque l'on comprend les choses on est en meilleure santé que si on ne les comprend pas. ...

Si l'on prend l'exemple de l'internat, la présence de l'infirmière scolaire est là aussi primordiale. Les élèves vivent dans l'Ecole, ils ont besoin de « personnels de vie ». Même chose pour la ruralité.

L'Ecole est-elle un milieu de vie ou un milieu de savoir ?

L'Ecole, une philosophie de la vie ou une philosophie du savoir ?

L'idée est encore de savoir si l'on considère l'Ecole comme un milieu de vie ou simplement de transmission du savoir. Derrière le PES, il y a une conception de l'Ecole ; c'est un milieu de vie dans lequel il y a transmission de savoir. L'Ecole doit être considérée comme un milieu de vie. Il doit y avoir d'autres personnels pour transformer ce milieu de savoir en un milieu de vie et faire de la vie un savoir.



« L'Ecole doit être considérée comme un milieu de vie. Il doit y avoir des personnels pour transformer ce milieu de savoir en un milieu de vie et faire de la vie un savoir. »